



Mauvaise perspective pour cette année, obligé de licensier...

Par **joachim01**, le **23/05/2008** à **13:12**

Bonjour à tous,

je suis chef d'entreprise (EURL débutée en 2003) et je me trouve confronté à un problème majeur. Mon CA est en très fort ralentissement en ce début d'année, et les perspectives ne sont vraiment pas bonnes. J'ai un salarié, en CDI depuis un an à peu près, et je ne pourrai pas assumer son salaire pour le reste de l'année. Aussi j'aurais besoin de vos lumières concernant cette difficulté. Sachant qu'il est en CDI, quelle est ma marge de manoeuvre svp?

En attendant de vous lire...

++